



Vénissieux, le 20 mars 2024

Objet : Plateforme publique de collaboration

Monsieur le Maire,

Dans le cadre d'une entente intercommunale « Territoire Numérique Ouvert », La Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et le SITIV ont construit une nouvelle plateforme numérique de collaboration en ligne de territoire, totalement sécurisée et basée sur des logiciels libres, dont l'investissement a été financé par le projet France Relance numérique.

Le territoire s'est ainsi doté d'une alternative efficace aux plateformes numériques proposées par Microsoft, Google et autres, dont les coûts pour nos collectivités ne cessent d'augmenter.

La plateforme a été conçue pour être ouverte aux agents et élus de l'ensemble des villes la Métropole, et même au-delà. C'était une condition de son financement par l'état pour une mutualisation élargie nécessaire aux enjeux actuels de la numérisation, notamment les enjeux de sécurité identifiés par la directive NIS2.

Elle est maintenant suffisamment robuste pour pouvoir y intégrer de nouvelles collectivités, et leur faire ainsi bénéficier des gains financiers et technologiques obtenus grâce à l'important effet de mutualisation. Le SITIV, qui porte opérationnellement le projet, a par ailleurs finalisé la transformation de ses statuts pour favoriser la mise à disposition de cette plateforme à de nouvelles villes. En devenant un syndicat à la carte, le SITIV propose désormais une mission « collaboration » et a délibéré pour en définir les conditions tarifaires que vous trouverez en annexe.

Les outils aujourd'hui disponibles sont la messagerie collaborative (Zimbra), la visioconférence (Jitsi), le partage de documents (Nextcloud), l'édition collaborative en ligne (OnlyOffice) et la formation en ligne (Chamilo). L'accès à la plateforme est contrôlé par une identité numérique de territoire de type AgentConnect permettant d'assurer une authentification de confiance.



L'ensemble de ces outils équipent aujourd'hui progressivement les villes adhérentes du SITIV, la Ville de Lyon et la Métropole : plus de 35 000 agents et élus en seront équipés fin 2025.

Nous savons que les enjeux d'un numérique utile, souverain, sécurisé, inclusif, collaboratif, mobile vous concernent et nous sommes à votre disposition pour vous présenter cette nouvelle plateforme publique.

Pour vous permettre d'apprécier la solution avant une première rencontre, vous trouverez en annexe :

- Un guide rapide de prise en main
- La délibération tarifaire du SITIV

Vous pouvez aussi découvrir notre site internet : <https://territoirenumeriqueouvert.fr/>

Avec mes meilleures salutations,

Pierre-Alain Millet
Président du SITIV